

Recherches sociographiques



Commentaire

Maurice Tremblay

Volume 3, Number 1-2, 1962

Situation de la recherche sur le Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055138ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055138ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, M. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 293–294. <https://doi.org/10.7202/055138ar>

COMMENTAIRE

J'avoue que je suis un peu gêné d'avoir à amorcer la discussion sur la communication de monsieur Dumont. D'abord, parce que la place qu'il a accordée, dans son inventaire, à mon étude des *Essais sur le Québec contemporain* me donne la troublante impression d'être réduit à la catégorie inerte des objets qu'on analyse et qu'on dissèque et où l'on se sent un peu comme paralysé. Et le fait que cette place soit privilégiée, au-delà même du mérite facile de mon essai d'être l'un des premiers du genre, ne fait qu'ajouter à ma gêne.

Pour ma part, je vois dans cette espèce de traitement de faveur qu'il m'accorde une bonne illustration de la difficulté qu'a tout sociologue d'atteindre à la parfaite objectivité, biaisé qu'il peut être par ses sentiments personnels relatifs à son objet d'étude et, entre autres, par ses sentiments d'amitié. Et cette illustration de l'influence insidieuse de la subjectivité est d'autant plus probable que l'auteur de la communication m'a avoué avoir eu des scrupules à donner une appréciation objective de mon essai, alors qu'il me savait invité à faire le premier mes commentaires et qu'il ne voulait ni m'influencer ni même avoir l'air de m'influencer en sa faveur.

Je ne doute pas de la sincérité de ces propos ; mais vous reconnaîtrez avec moi qu'ils n'avaient rien qui puisse dissiper mon malaise ni atténuer le conditionnement dont M. Dumont se faisait scrupule. Mais comme je ne pouvais plus me récuser, il ne me restait, en préparant mes remarques, qu'à tâcher de dominer ma gêne et à rechercher à mon tour l'objectivité, en essayant de résister à la tentation de la condescendance reconnaissante.

La chose m'est d'ailleurs facilitée, car je crois m'être rendu compte qu'en plus du préjugé favorable inconscient un défaut de méthode expliquait la place avantageuse que je partageais avec Marcel Rioux dans l'analyse comparative des quatre essais choisis par l'auteur comme échantillons, dans la catégorie des études portant sur les idéologies traditionnelles.

Si nous avons trouvé grâce devant l'auteur ne serait-ce pas parce que nos études étaient les deux seules de l'échantillon qui aient eu des prétentions sociologiques et qui aient eu quelque chance de répondre aux exigences « d'une interprétation scientifique » et de constituer une contribution à « la sociologie globale » de notre milieu ?

On peut être justifié de considérer que l'essai de Pierre-Elliott Trudeau constitue une étrange introduction aux autres études contenues dans *La grève de l'amiante*, mais peut-on légitimement lui appliquer rigoureusement les canons de la sociologie alors que l'auteur se situe d'emblée au plan normatif de la contestation des idéologies traditionnelles, considérées non pas comme objets à analyser spéculativement, mais uniquement dans la mesure où, comme le dit Trudeau, et comme le note d'ailleurs l'auteur, certains de leurs éléments « encombrent maintenant le présent et nuisent à une action droite et libre ».

Sans doute, ce genre de contestation ne dispense-t-il pas de toute analyse objective et peut-être que Pierre-Elliott Trudeau ne s'est pas appliqué assez systématiquement à faire ressortir tous les facteurs qui ont pu conditionner nos « définisseurs de situation » traditionnels et qui pouvaient même leur donner en partie raison à l'époque ; en sorte qu'il a pu les faire paraître moins lucides qu'ils ne l'avaient été en réalité. Mais peut-être importe-t-il de rappeler que l'explication la plus exhaustive n'équivaut jamais à une

justification et que le but de Trudeau, dans son essai, était précisément de montrer que nos maîtres à penser s'étaient largement trompés dans l'évaluation de la situation qu'ils prétendaient définir ; ce qui est parfaitement légitime, mais ce qui implique nécessairement, comme tout jugement de valeur, un engagement de l'auteur beaucoup plus explicite qu'une simple analyse sociologique qui, elle, peut se permettre d'être beaucoup plus détachée et plus sereine.

Dans la mesure où l'essai de Michel Brunet se présente lui aussi comme une contestation de certaines idéologies traditionnelles, je considère qu'il est normal qu'il prenne à son tour l'allure d'un procès et qu'il devienne alors difficile de le comparer, sans transgression de genres, à des essais qui se réclament exclusivement de la sociologie et de ses méthodes. Ce qui ne m'empêche pas, bien sûr, de reconnaître le bien-fondé des critiques formulées par l'auteur au sujet des explications ou plutôt de l'explication sociologique sur laquelle Michel Brunet appuie ses jugements de valeur.

Il existe par ailleurs un essai proprement sociologique concernant nos idéologies qui se prêtait de soi à la comparaison dans ce contexte et qui l'aurait supportée très avantageusement. Il s'agit, vous l'avez facilement deviné, de l'essai en tous points remarquable publié par Fernand Dumont et Guy Rocher sous le titre d'« Introduction à une sociologie du Canada français » dans le numéro de la collection *Recherches et débats* consacré au Canada français. L'auteur de la communication y a fait une allusion discrète, mais il pouvait difficilement en faire la recension qui s'imposait. Il me revient donc de combler cette lacune, ce qui me permettra de payer ma dette envers Fernand Dumont avec la meilleure conscience du monde.

L'intérêt de cet essai est d'abord méthodologique en ce qu'il suit de très près l'approche féconde que propose Fernand Dumont à la fin de sa communication pour l'étude des sociétés globales par l'analyse fonctionnelle de leurs idéologies.

Quant au contenu, l'essai complète très heureusement sous plusieurs aspects les études antérieures. D'abord en ce qu'il étudie plus systématiquement qu'on ne l'avait jamais fait la genèse de l'idéologie dominante dans la première partie du xx^e siècle, en montrant tout particulièrement, par des références à ce grand méconnu qu'est notre xix^e siècle, que son monolithisme ne devait pas être projeté trop en arrière dans l'histoire. Mais la principale contribution des auteurs est d'avoir analysé l'éclatement de ce bloc idéologique qui est en train de s'opérer sous le pouvoir des forces nouvelles par la dissociation du social et du national, du religieux et du profane et même, à l'intérieur de l'Église, par l'affranchissement du laïc du contrôle clérical.

Je clos là mes remarques laissant à d'autres le soin de les compléter, et en particulier aux historiens celui de commenter les considérations de l'auteur sur l'évolution de notre historiographie.

Je me contenterai en conclusion de souhaiter, dans le prolongement des vœux de Fernand Dumont, que celui qui dans dix ans aurait à recenser les contributions à une analyse de notre société globale, puisse faire état d'études substantielles et non plus seulement d'une courte série d'essais.

Maurice TREMBLAY

*Département de science politique,
Université Laval.*